



Rentrée en lycée : Chèque Régional Jeunes

publié le 30/05/2015

Descriptif :

Cette dernière est à effectuer, entre le 15 mai et le 1er novembre, sur le Portail Jeunes de la Région "www.jeunes.poitou-charentes.fr" dès que vous connaîtrez votre lycée (ou l'établissement) d'affectation.

Document joint

 [kmbt36220150529073251](#) (PDF de 57.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.